

Questions orales

Broadcasting, tout en refusant de rencontrer leurs concurrents, sous prétexte de manque de temps?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, les allégations qui sont faites sont fausses. Je suggère à la députée de peut-être prendre le temps de lire le rapport, et il est peut-être possible qu'elle sera d'accord avec les recommandations faites par ce groupe d'experts.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Industrie répondait tout à l'heure à ma collègue en affirmant que le gouvernement avait formé son propre comité pour avoir l'avis d'experts.

Doit-on comprendre que si le ministre a formé son propre comité, c'est qu'il considère que le CRTC n'était pas apte à faire une recommandation qu'il juge adéquate, et que c'est pour cela qu'il a créé son comité afin d'obtenir la recommandation qui lui convenait?

[Traduction]

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, la réponse est non. En fait, le gouvernement n'a pas manifesté de préférence pour une décision en particulier. Il incombe au gouvernement d'établir des politiques dans un important domaine qui touche non seulement l'administration des services de programmation, mais aussi l'autoroute de l'information en général.

La responsabilité d'adopter des politiques incombe au gouvernement. C'est pour cela que les gouvernements sont élus. Nous examinerons les propositions du groupe d'experts qui déposera son rapport aujourd'hui et nous ferons savoir quelle politique nous semble la plus appropriée.

Dans ce genre de situation, le choix des perdants et des gagnants dépend souvent des décisions que prend un organisme de réglementation, un tribunal, comme le CRTC, dans le cas présent. Personne n'a recommandé que ces décisions soient prises ailleurs.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, hier, le ministre des Affaires indiennes a fait preuve d'une telle irascibilité et d'un tel obscurcissement qu'il a dû, ce matin. . .

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je prierais le député d'être très judicieux dans le choix de ses mots, à compter de maintenant.

M. Duncan: Monsieur le Président, ce matin, le ministre des Affaires indiennes a clarifié les réponses contradictoires qu'il a fournies au sujet de ce qui s'est passé à la réserve Stoney. Il est maintenant évident que le ministre ne s'était pas vraiment penché sur la situation en cours avant la période des questions d'hier.

Or, on m'a signalé qu'il y avait cinq autres endroits en Alberta où l'exploitation forestière est éventuellement plus grande que celle autorisée par le MAINC: Gerard Sturgeon, Hart Lake, Boyer et Eden Valley. Que fait le ministre à cet égard?

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, hier a été une journée révélatrice, ne serait-ce que parce que le député de Kootenay—Est est allé raconter au *Sun* de Vancouver que toutes les entreprises se trouvaient dans sa circonscription et qu'il ne citerait pas leurs noms.

Pour le cas où le député voudrait savoir où est le député de Kootenay—Est, je lui signale qu'il se trouve trois rangées plus bas et qu'il siège parmi les réformistes. S'il veut être de quelque utilité, car il connaît évidemment les noms des compagnies qui s'y trouvent, il ferait bien d'aller trouver rapidement la GRC pour lui communiquer les renseignements dont elle a besoin pour porter des accusations.

• (1445)

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, j'aimerais que le ministre cesse, un jour, de s'en prendre au Parti réformiste chaque fois qu'on lui pose une question et qu'il agisse enfin comme ses fonctions l'exigent.

Le ministre a fourni des avis contradictoires quant à ce qu'il savait de la surexploitation forestière à la réserve Stoney. Connaissait-il la situation, alors que le ministère est au courant depuis un an? Sinon, pourquoi? S'il était au courant, pourquoi n'est-il pas intervenu?

L'hon. Ron Irwin (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, je dirais que c'est davantage un aveu qu'une attaque. Je suis heureux que le député ait posé cette question, car, à mon avis, il est grand temps d'en venir aux faits.

Qu'allons-nous faire à cet égard? Je pense que nous pourrions faire appel au Parti réformiste parce que l'Association nationale de foresterie autochtone recommande des mesures législatives. Elle représente 120 premières nations qui s'occupent de foresterie, 54 entreprises forestières, des institutions d'enseignement, ainsi que les responsables du Programme de gestion intégrée de Meadow Lake qui assure la formation. Elle poursuit cinq objectifs auxquels souscrirait probablement le Parti réformiste.

Si elle tient des consultations, et je crois que c'est son intention, et si nous disposons de mesures législatives. . .

M. Thompson: C'est inutile!

M. Irwin: Restons calme! Je sais, je t'ai à tout coup.

Le Président: C'est ça, je vais rester calme et demander à un autre député de poser une question.

* * *

[Français]

LA SITUATION DE LA FEMME

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État à la situation de la femme.

Ce matin, des femmes représentant littéralement des centaines d'organismes canadiens et québécois sont venues protester contre les coupures au programme Promotion de la femme. Elles ont dénoncé l'effilochage des subventions aux groupes de femmes; effilochage qu'on peut maintenant chiffrer à plus de 4 millions de dollars depuis six ans et qui continue d'année en année.